



Bois de Haringzelles

Exploitation des Frênes chararosés

Compte rendu de la tournée de réception du 8 décembre 2017

Participants :

- Mélanie Calcoen, CELRL
- Xavier Douard, Eden62
- Emilien Triplet, Ets Triplet
- Bruno Dermaux, ONF

Suite au contrat de vente de bois sur pied signé entre le Conservatoire du Littoral et les établissements Triplet pour l'exploitation des Frênes chararosés du bois de Haringzelles, cette tournée a permis de constater que l'intervention de l'exploitant s'est faite dans le respect des termes du contrat, à savoir :

- abattage de tous les arbres désignés,
- évacuation hors du bois des produits exploités,
- dépôt de rémanents conforme au souhait de fermeture de chemins,
- respect des mares,
- limitation de l'impact du débardage au chemin principal et à la piste désignée pour la sortie des produits.

Un dépôt de grumes, en bordure du bois, reste à évacuer. Cette dernière opération est prévue courant de la semaine 52.

En l'absence de réserves, ce constat autorise la réception des travaux prévus au contrat.

Fait à Lille, le 20/12/2017
Le Technicien Forestier

Bruno Dermaux